



Appel du collectif « Notre Santé En Danger » pour le 22 mars

Le service public de santé, comme tous les services publics, n'a plus les moyens d'accomplir ses missions et se dégrade en raison des manques de moyens matériels, budgétaires et humains.

Depuis des années les hôpitaux, les maternités, subissent des restructurations, des fermetures de lits, des réductions de personnel... Les conditions de travail se détériorent, le personnel soignant souffre de ne pouvoir consacrer suffisamment d'attention et de temps aux patients et des conséquences parfois très graves des politiques d'austérité sur la qualité des soins.

En 2018 cette situation va s'aggraver avec le tour de vis supplémentaire ordonné par le gouvernement. Alors que le financement des hôpitaux est déjà très insuffisant, il a décidé de réduire de 1,2% le financement des soins des établissements publics et de 1,7 % ceux du privé non lucratif. Par contre le secteur privé commercial est épargné avec une baisse de 0,9 %. Une seule santé est préservée, c'est la santé financière des actionnaires de ces cliniques détenues par des grands groupes financiers.

Les Ehpad ne sont pas mieux lotis, quand ce n'est pas pire ! Le taux d'encadrement moyen dans les Ehpad est de 0,57 soignant pour un résident alors que dans d'autres pays, il est d'un soignant pour un résident. Il manque près de la moitié du personnel nécessaire ! C'est la principale raison de la maltraitance institutionnelle qui frappe souvent les personnels et les résidents de ces maisons de retraite médicalisées qu'elles soient privées et publiques.

Les spécificités des centres de santé, (pas d'avance des frais, personnels de santé salariés), sont menacées depuis l'adoption le 13 janvier 2018 d'une ordonnance qui autorise les établissements privés de santé à but lucratif à les ouvrir et à les gérer. Des établissements qui ont pour but la rentabilité financière vont concurrencer des centres municipaux, associatifs, mutualistes, de la Sécu, tous privés de moyens suffisants

L'ensemble du service public de santé, comme de tous les services publics est menacé par les réformes en cours Programme Action Publique 2022, réforme du système de santé : il s'agit de faire 60 Md de coupes budgétaires supplémentaires, de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires...

Les organisations regroupées dans le collectif « Notre santé en danger » refusent que la santé devienne plus encore une marchandise. Elles appellent à participer massivement aux manifestations le 22 mars appelées par les organisations syndicales pour la défense des services publics.